

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Aéroports

citée maximale. « Nous voulons garder les deux aéroports ».

La construction d'un chemin de fer coûterait un peu moins de \$200 millions et son exploitation annuelle, environ \$12 millions. M. Dupras estime que le gouvernement fédéral doit acquiescer les deux facteurs.

« Ça suffit! » répliqua M. Doré. « En bout de ligne, ce sont les Montréalais qui vont payer ces factures ».

Dans l'axe centre-ville / Dorval se trouve la plus importante concentration industrielle du Québec avec quelque 140.000 emplois dont dépendent, pour une large part, les sociétés de services et de conseils du centre-ville.

« Je ne connais aucun aéroport qui ait deux gares distantes de 50 kilomètres l'une de l'autre. C'est, affirme M. Doré, une mesure qui dessert l'économie de Montréal et qui ne règle rien. On ne peut improviser dans ce dossier ».

Mirabel, construit trop vite sur la foi de données démographiques et économiques erronées, doit cesser d'entraver le développement de Dorval et tenir, d'ici à ce que les besoins se fassent sentir, un rôle secondaire.

Hier au conseil de la Communauté urbaine de Montréal, le président du comité exécutif, M. Michel Hamelin, a noté que l'un des deux partenaires de la CUM avait pris position — la banlieue favorise le développement de Dorval — et que l'autre allié, par la force des choses, se prononcera la semaine prochaine. « Le président du comité exécutif peut tenter d'obtenir un consensus, mais il ne peut en forcer un », a dit M. Hamelin en réponse aux interrogations de M. Jean Doré.

◆ Foie

consommées successivement dans les heures qui suivent l'abattage. La viande elle-même contient généralement des concentrations importantes de toxines naturelles qui disparaissent lors du faisandage.

Huit jours plus tard, le MLCP lançait la même mise en garde et lançait sa propre étude en demandant aux chasseurs québécois de lui rapporter les foies et les reins de leurs captures. Seulement 413 chasseurs sur les 20.000 qui ont abattu un cervid l'an dernier se sont prêtés à l'exercice. Mais les conclusions tirées de cet échantillon sont suffisamment probantes pour que le ministre invite tous les chasseurs à cesser de consommer les abats de cervidés, affirmant que leur consommation pose désormais des « risques sérieux pour la santé humaine ».

L'avertissement vise tout particulièrement les autochtones qui consomment beaucoup de gibier. Il est même possible que le ministre déclenche une étude plus détaillée dans la région de l'Abitibi, la plus touchée de la province par cette forme de pollution.

Le rapport gouvernemental note toutefois que l'ingestion du cadmium présent dans le foie des grands cervidés ne peut déclencher à elle seule l'une ou l'autre des maladies associées à ce toxique. C'est parce que les aliments actuellement consommés par les Québécois « procurent déjà à l'organisme une quantité de cadmium voisine de la quantité maximale proposée par l'Organisation mondiale de la santé » que les chasseurs peuvent avaler la goutte de trop en consommant le foie de leur original ou chevreuil.

Les personnes particulièrement menacées par un apport additionnel de cadmium sont les fumeurs (0,5 à 2 microgramme de cadmium par 20 cigarettes), les personnes qui sont exposées à ce produit par leur travail, les personnes qui souffrent de déficience nutritionnelle ou celles qui ont l'habitude de consommer des abats d'animaux domestiques, des légumes à feuilles, des poissons et des crustacés. Les enfants et les femmes enceintes ou qui allaitent sont aussi priées de s'abstenir de consommer ce type de venaison.

L'étude réalisée par les chercheurs de cinq ministères ou organismes para-gouvernementaux démontre que les abats d'originaux sont en général plus contaminés que ceux des cerfs de Virginie. Cela dépendrait du fait que — contrairement au chevreuil — le plus grand cervidé de la province délaisse en été son régime de feuilles et de ramilles pour y ajouter diverses plantes aquatiques particulièrement touchées par la pollution atmosphérique.

De façon générale les originaux mâles sont plus contaminés que les femelles, un phénomène noté pour la première fois et que les chercheurs attribuent possiblement « à des différences physiologiques plutôt qu'alimentaires ».

Les originaux de l'île d'Anticosti, de la Gaspésie et du Bas Saint-Laurent sont les moins contaminés de la province, selon l'étude. On rapporte des valeurs intermédiaires de cadmium dans les abats des originaux des autres régions de la province.

Les cerfs d'Anticosti sont aussi les moins contaminés. Mais, contrairement au cas des originaux, les cerfs de la Gaspésie se comportent davantage à ceux du reste de la province qu'à ceux de la plus grande île du golfe. Les valeurs maximales de cadmium ont été relevées dans les abats de chevreuil du Sud et l'Ouest de la province, où s'observent les plus fortes pressions de chasse.

L'étude démontre aussi que les originaux québécois sont plus contaminés au cadmium que ceux de la Scandinavie. Les moins contaminés d'ici se comparent aux pires cas relevés en Norvège et en Suède, deux pays particulièrement touchés par les pluies acides.

Mais nos chevreuils, par contre, se

La GRC inculpe une femme sur l'aide sociale

BERNARD MORRIER

Une enquête de la Gendarmerie royale du Canada sur un individu, soupçonné d'avoir fraudé le gouvernement fédéral pour près d'un million de dollars au cours des dernières années, a conduit à la mise en accusation d'une de ses bonnes amies qui, elle, est soupçonnée d'avoir eu en sa possession des biens illégalement acquis, soit des sommes de \$ 150.000 en argent américain et \$ 22.000 canadiens.

Arrêtée le 31 juillet dernier, Mme Magdalena Dandridge, une prestataire de l'aide sociale de 55 ans, en était hier à sa troisième journée de procès devant le juge Bernard Blodeau, de la Cour des sessions de la paix.

Munis d'un mandat de perquisition, les policiers fédéraux s'étaient présentés à la date mentionnée au prétendu luxueux appartement que l'accusée occupait rue Guy dans le centre-ville et y avaient découvert les clés de deux coffres de sécurité, l'un situé dans une succursale de la Banque Toronto Dominion et l'autre dans une succursale de la Banque de Commerce. Conduits par l'accusée aux deux succursales bancaires, les policiers découvraient dans les deux coffres les sommes d'argent en question, des photos osées et le passeport d'un dénommé Fernand-Maurice Masson, âgé de 54 ans.

Originaire de Magog, ce dernier s'était reconnu coupable le 24 juillet dernier de 262 accusations de fraude et usage de faux totalisant quelque \$ 800.000 aux dépens notamment de la Commission d'assurance-chômage, à qui il produisait depuis plusieurs mois de fausses demandes de prestations à l'aide de faux relevés d'emploi

ou il utilisait les noms de quelque 50 compagnies fictives ou existantes. Masson aurait également vendu certains de ces formulaires à différents individus, ce qui pourrait amener la GRC à traquer près d'une centaine de personnes. Masson s'est d'autre part reconnu coupable d'avoir fraudé le Revenu Canada pour des sommes de \$ 200.000. Masson, qui est incarcéré, connaîtra sa sentence le 12 septembre prochain. C'est un fonctionnaire de l'assurance-chômage qui avait découvert le pot aux roses et en avait aussitôt averti la GRC.

Depuis le début du procès de Magdalena Dandridge, qui entre aujourd'hui dans sa quatrième journée, deux policiers américains, l'un de Boston et l'autre de Miami, sont venus dire que le fils de l'accusée, qui avait emprunté le nom de Nicko Rabz, était un trafiquant de drogues. Arrêté une première fois en Floride en 1983, il s'en était tiré avec une sentence moyenne. Toutefois, en 1984, il fut appréhendé en ayant en sa possession \$ 736.000 US et quelques livres de cocaïne. Il purge depuis une peine de 15 ans de détention au pénitencier d'Ottawa, dans l'État de New York.

La preuve que Me Yves Berthiaume présente au nom de la Couronne a d'autre part révélé que si les policiers de la GRC ont pu appréhender Mme Dandridge, c'est qu'ils avaient trouvé ses nom et adresse dans les papiers personnels de Masson au moment d'une première perquisition à Granby. Il semble qu'on voudrait également prouver que les \$ 172.000 américains et canadiens trouvés en possession de celle-ci proviendraient du trafic de drogues exercé par son fils.

C'est Me Sydney Leithman qui agit en défense.

comparent sous ce rapport à ceux des Américains.

« Même le caribou du Nord du Québec, note le rapport gouvernemental, pour lequel quelques échantillons ont été analysés, semble plus affecté que le renne du Québec ».

Interrogé hier par Le DEVOIR, M. Michel Crête, le biologiste du MLCP responsable de cette recherche, a déclaré que « le ministère n'avait aucun projet, ni les moyens pour l'instant » de vérifier si les autres toxiques généralement associés aux pluies acides se retrouvent aussi dans les abats ou la viande de gibier.

« Ce n'est pas tellement notre responsabilité », plaide M. Crête, en ajoutant que les budgets du MLCP servent d'abord à assurer aux chasseurs suffisamment de gibier dans les forêts. Cette responsabilité échoit à son avis à d'autres ministères comme l'Environnement ou l'Agriculture.

L'organisme humain, tout comme celui des animaux, se débarrasse difficilement du cadmium ingéré. La contamination des aliments destinés aux humains provient surtout de l'utilisation de fertilisants phosphatés, indique le rapport, du dépôt de ce toxique sur les plantes en même temps que d'autres polluants atmosphériques, secs ou humides comme les pluies acides.

L'utilisation d'ustensiles de cuisine, la dissolution de ce toxique par des boissons acides dans la vaisselle en céramique ou en porcelaine, la contamination de l'eau potable par le cadmium présent dans les soudures des tuyaux et le fait de manger avec des mains sales dans un milieu de travail contaminé peuvent aussi contribuer au dépassement de la dose critique.

L'absorption du cadmium peut causer des troubles respiratoires et rénaux, des atteintes osseuses (ostéomalacie), des troubles gastro-intestinaux, de l'anémie et des perturbations hépatiques.

Plusieurs études ont établi des liens entre la présence de cadmium et l'apparition de cancers comme celui de la prostate, de l'appareil respiratoire ou de l'appareil génito-urinaire. Mais d'après l'Agence internationale sur le cancer (1982), on ne peut encore conclure qu'à une évidence limitée du caractère cancérogène de ce toxique. Chez les animaux, par contre, ce lien a été établi de façon « suffisante ».

◆ Tuerie

qui Sherrill voulait apparemment éliminer tout le monde dans le bâtiment.

Un collègue de Sherrill, Vince Furlong, a raconté qu'il a entendu du bruit, puis a vu un de ses bons amis tomber par terre en saignant. « J'ai d'abord pensé qu'il avait fait tomber son plateau de travail, mais quel qu'un a crié 'il est armé' et tout le monde s'est enfui en courant ».

Les témoins ont raconté que Sherrill tirait sans dire un mot, puis rechargeait calmement son arme avant de tirer de nouveau, parfois à bout portant sur ses victimes. Les gens sortaient par toutes les portes qu'ils trouvaient, a expliqué le postier Clint Turner. Mais d'autres n'ont pas réussi à s'enfuir et ont été abattus à leur poste de travail, a précisé le procureur Macy.

Moins d'une heure après le début de la tuerie, les unités spéciales de la police avaient pris position autour du bâtiment, mais n'osaient pas intervenir, ne sachant pas si le tueur avait des otages. À 8h30, les forces de l'ordre ont finalement donné l'assaut et un dernier coup de feu a été entendu dans l'immeuble au cours de l'opération: Sherrill s'était tiré une balle dans la tête, selon les autorités.

Plusieurs postiers qui étaient restés dans l'immeuble ont réussi à évi-

ter le tueur et sont sortis indemnes après l'assaut. Un autre, blessé dans le dos, a raconté qu'il a fait le mort pour ne pas se faire remarquer par Sherrill.

La petite ville d'Edmond (34.000 habitants) s'interroge maintenant sur le mauvais sort dont elle semble avoir été frappée. Au printemps dernier, elle avait été en partie dévastée par une tornade et, l'année dernière, trois employés d'un supermarché local avaient été assassinés au cours d'un hold-up, un événement dont la population ne s'est pas encore remis.

« Dieu ne voulait certainement pas que cela nous arrive », a estimé le pasteur Michael Potts, après la tuerie d'hier, ajoutant qu'il n'y a pas de réponse facile sur les raisons d'un tel drame.

◆ Oeufs

comptent surtout sur la valeur accolée aux quotas.

Un autre sujet de préoccupation est l'attitude critique des consommateurs et de certains organismes d'affaires à l'égard des quotas; les dirigeants des syndicats de producteurs agricoles en sont de plus en plus conscients. « Il n'y a guère de mois où le problème des quotas agricoles ne ressorte pas dans la presse, la radio ou pire encore dans nos propres réunions de producteurs », déclare M. Laplante dans le dernier bulletin de sa Fédération. Qu'il s'agisse du prix des quotas, de leur nanissement, de la relève ou des nouveaux règlements, les quotas alimentent la discussion et de plus en plus le mécontentement. Ce sont là des arguments qui sont servis aux producteurs qui auraient le goût de s'en tenir au statu quo. Le mot d'ordre qui se répand est simple: « Organisons-nous avant que d'autres nous organisent ».

Mais c'est d'abord à cause des malaises vécus par les producteurs d'oeufs eux-mêmes que l'étude sur le système des quotas fut commandée au professeur Morisset en 1984. M. Morisset a travaillé sans cesse en collaboration avec les dirigeants de Fedco. Il a élaboré les trois scénarios déposés mardi en consultation avec eux également. L'Union des producteurs agricoles (UPA) à qui est affiliée Fedco, appuie la démarche de cette Fédération des producteurs spécialisés.

M. Jacques Proulx, président de l'UPA, disait hier au DEVOIR que l'exercice mené par Fedco est « excellent et très constructif ». Il voit dans le rapport Morisset « un bon document de travail, qui contient de bonnes balises ». Il faudra néanmoins trouver ses faiblesses et le corriger au besoin, ajoutait M. Proulx, qui est tout à fait d'accord avec le moratoire sur les transactions de quotas dans les oeufs de demandé et obtenu par Fedco, « pour que les choses se fassent sans panique », a-t-il précisé.

La démarche des producteurs d'oeufs est non seulement importante pour eux-mêmes, mais aussi pour l'ensemble des producteurs agricoles. Pour M. Proulx, il est évident que « cela va forcer d'autres productions à voir les réalités de l'heure ». Il faut, selon lui, s'adapter constamment, mais à cause de la complexité inévitable des systèmes de quotas, il doute qu'on en arrive un jour à les rendre suffisamment simples pour que toutes les personnes extérieures à l'agriculture puissent comprendre parfaitement leur fonctionnement.

Au bout de chaque cigarette Un seul filtre: vos poumons

À compter du premier novembre 1986

Il faudra présenter sa carte soleil ou payer sur-le-champ

PIERRE CAYOUILLE

À compter du premier novembre prochain, les patients qui ne présenteront pas à leur médecin leur carte d'assurance-maladie devront payer sur-le-champ pour les soins ou autres services reçus. Ils devront ensuite s'organiser eux-mêmes pour se faire rembourser par la Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ).

Bien qu'une telle procédure soit prévue par la Loi sur l'assurance-maladie depuis février 1979, on y a jusqu'à maintenant jamais eu vraiment recours. En pratique, lorsque le patient omet de présenter sa carte soleil, le professionnel de la santé communique avec la RAMQ. Des préposés aux renseignements lui fournissent alors le numéro d'assurance-maladie de l'assuré.

Cette pratique prendra toutefois fin le premier novembre prochain. Dans un communiqué adressé le 11 juillet dernier à l'ensemble des professionnels de la santé du Québec, la RAMQ avisait en effet les médecins qu'elle cesserait d'offrir ce service à compter de novembre.

Selon le président de la RAMQ, le Dr Auguste Mockie, « cette décision n'a rien à voir avec la volonté du gouvernement de réduire ses dépenses dans le secteur de la santé. Ce geste administratif n'entraînera aucune économie, pas plus qu'il ne nécessitera de dépenses ».

Deux raisons motivent plutôt cette décision. Le motif principal, c'est le nombre effarant d'appels acheminés par des médecins pour obtenir les numéros d'assurés sans carte.

Le flot continu des appels est tel, que des préposés aux renseignements qui, normalement, devraient répondre à des demandes plus sérieuses de médecins, « perdent leur temps » à donner des numéros d'assurance-maladie. « Nous sommes là en principe pour émettre le numéro d'assurance-maladie et pour donner des renseignements aux professionnels de la santé. Une fois le numéro émis, il appartient à l'assuré de présenter sa carte », a déclaré le Dr Mockie.

Selon un rapport interne de la RAMQ, le nombre d'appels du genre augmente sans cesse. Les préposés

aux renseignements reçoivent environ 1.600 appels de ce type par semaine.

L'autre motif à l'appui de la décision de la RAMQ est d'ordre légal. Certaines dispositions de la Loi sur l'accès aux documents publics et sur la protection des renseignements confidentiels, en vigueur depuis 1984, précisent le caractère confidentiel du numéro d'assurance-maladie. De sorte que seul l'assuré est en droit d'obtenir des renseignements (par écrit) au sujet de son numéro ou de donner des renseignements sur ce sujet à son médecin. La RAMQ ne serait donc plus autorisée à le dévoiler au médecin qui en fait la demande.

La RAMQ en a obtenu la certitude en soumettant le cas à la Commission d'accès à l'information.

Par ailleurs, « cette décision n'entraînera aucune suppression de poste », a précisé Mme Marie Pfalzgraf, porte-parole de la RAMQ.

La RAMQ mènera en septembre une campagne publicitaire qui incitera les Québécois à porter sur eux leur carte soleil.

Les squelettes dans les fortifications de Québec

Il s'agirait d'un cimetière huguenot

QUEBEC (PC) — Un membre de la Société historique de Québec, M. Gérard Lépine, a suggéré hier une hypothèse selon lui beaucoup plus plausible que celle d'une épidémie, pour expliquer la présence d'une dizaine de squelettes entre les murs des fortifications ouest de Québec, construites au XVIIIe siècle: il pourrait s'agir d'un cimetière clandestin huguenot où on aurait secrètement enseveli des protestants français, mal vus par la très catholique population de Québec même si le fondateur de la Vieille Capitale, Samuel de Champlain, était lui-même un Huguenot.

M. Lépine, qui est un des directeurs de la Coopérative du quartier Petit-Champlain, s'intéresse à l'histoire depuis plusieurs années et est un des spécialistes de la chose huguenote ici.

Pour les spécialistes de Parcs Canada, cette découverte est déconcertante: elle représente un certain mystère à leurs yeux, étant donné qu'il est inhabituel de trouver des corps dans l'espace rempli de terre entre les deux murs des fortifications et que le fait d'inhumer quelqu'un à cet endroit est complètement contraire aux coutumes de l'époque.

Si l'on revient 250 ans en arrière, on s'aperçoit en effet que les moeurs du XVIIIe siècle voulaient que les victimes des épidémies soient inhumées le plus loin possible des habitations. Il en allait de même pour les corps des suicidés qui n'avaient pas droit au sol béni des cimetières.

Vers 1745, date du début de la construction des fortifications de la future colline parlementaire, le gros des activités était encore confiné à l'intérieur des murs, même si une partie du faubourg Saint-Jean-Bap-

tiste existait déjà.

D'où un premier point d'interrogation d'importance pour les personnes qui cherchent à expliquer ce mystère: pourquoi enterrer entre les murs les corps des victimes d'une épidémie, alors qu'on aurait pu le faire plus loin, dans un endroit plus facile d'accès.

Les corps reposent en effet à une profondeur d'environ quatre à cinq mètres. Logiquement, il aurait fallu qu'ils soient déposés là au moment où les travaux, qui ont duré jusqu'en 1747, n'étaient pas encore terminés et que le remblayage n'était pas complété.

M. Gérard Lépine, lui, y voit une explication plus logique, même si celle-ci est également entourée d'un certain mystère.

Au XVIIe siècle, les Huguenots étaient persécutés en France et quand on en découvrait un, il n'était pas rare qu'on l'expédie au bûcher. Plusieurs ont pris le chemin des colonies. Samuel de Champlain était un de ceux-là.

Au fil des décennies, les protestants français ne sont pas disparus, à Québec, loin de là et au XVIIIe siècle ils étaient relativement nombreux dans la Vieille Capitale.

Même s'ils ne faisaient pas l'objet d'une persécution aussi forte qu'au siècle précédent, ils étaient malgré tout vus d'un mauvais oeil. « Cela n'était pas de bonne santé de crier sur les toits qu'on était Huguenot à Québec, même si on y était traité un peu mieux qu'ailleurs, peut-être justement à cause de la confession de Samuel de Champlain », explique M. Lépine.

Comme les suicidés, les protestants n'avaient pas droit à l'inhumation en terre consacrée. Or, à l'époque, tout le territoire compris à l'in-

térieur des murs était considéré comme terre bénie.

Il fallait donc que les Huguenots trouvent un endroit pour enterrer leurs morts, un endroit où ils pourraient reposer en paix. Car, à l'époque, les morts n'étaient pas tous assurés du repos éternel.

Une coutume voulait en effet que les futurs médecins désireux de parfaire leurs études d'anatomie (une pratique interdite par l'Église et ce jusqu'en 1930) doivent eux-mêmes débrouiller pour trouver des corps. Il n'était donc pas rare qu'ils écumèrent les cimetières, la nuit, pour se procurer secrètement une dépouille.

Leur conscience était moins offensée quand ils pouvaient tomber sur un cadavre « d'infidèle » et les protestants et les suicidés étaient des cibles de choix. D'où l'habitude, pour certains Huguenots, d'enterrer leurs morts dans un endroit secret. Cette portion des fortifications, si l'on admet la théorie de la complicité de quelques sentinelles, pourrait bien être un de ces cimetières secrets.

M. Lépine croit que les corps étaient enterrés « proprement » à la faveur de la nuit et que pour simplifier les choses, il est possible qu'ils aient été purement et simplement enveloppés dans un linceul.

La théorie des cimetières secrets huguenots expliquerait également que l'on n'ait jamais découvert le corps de Samuel de Champlain, qui à cause de sa confession n'a pu être inhumé en terre bénie. Selon M. Lépine, il y a sans doute d'autres de ces cimetières clandestins, dans les fortifications du XVIIe siècle ceux-là, et c'est probablement là où repose le fondateur de Québec, décédé en 1625 et officiellement enterré hors des murs.

Réunion annuelle du caucus québécois

Améliorer l'image du PC

ROLLANDE PARENT

(PC) — À mi-mandat, constatant sondage après sondage que leur parti tarde à prendre racine au Québec, les députés du Parti conservateur feront ce qu'il faut pour que les médias parlent d'eux et que la population se rende compte de tout le travail qu'ils abattent.

Ils fixeront leur stratégie de communication au cours du week-end prochain, les 22 et 23 août, en Beauce, lors de la réunion annuelle du caucus québécois, a annoncé hier en conférence de presse le président de ce groupe de députés, M. Marcel Masse.

Ainsi la tendance qui consiste à tenir à Ottawa la plupart des conférences de presse sur les dossiers québécois est, aux yeux de M. Masse, une « mauvaise habitude de communication » qui n'aide en rien à améliorer l'image des conservateurs.

De plus, M. Masse a assuré que le premier ministre Mulroney sortira dorénavant davantage d'Ottawa, « ville artificielle » où sont concentrées les activités administratives du pays, pour venir au Québec « se assise personnelle sur le plan politique ».

Le député de la circonscription de Frontenac ne croit cependant pas que M. Mulroney doive porter sur ses épaules le poids du Parti conservateur au Québec.

Les députés conservateurs travaillent ardemment sur de multiples dossiers et il importe que cela se sache. « On a trop fait notre travail dans les catacombes », a-t-il dit.

Le Parti conservateur a commandé des analyses indépendantes pour connaître les raisons du peu de popularité de ces élus au Québec, et ce, après deux ans de pouvoir. Les résultats auraient démontré que les performances économiques du gouvernement sont tout simplement mal connues, a-t-il dit.

D'où les nouvelles résolutions des députés d'être davantage présents dans tous les coins du Québec

et d'informer le public de l'évolution des dossiers québécois.

Profitant de l'occasion, un journaliste a demandé à la députée Lise Bourgault, (d'Argenteuil-Papineau), responsable du comité d'étude sur la question des aéroports de Mirabel et Dorval, d'indiquer où en étaient les discussions et de quel côté pencherait le fédéral.

Devant son hésitation à répondre, le ministre Masse a répliqué que le Parti conservateur n'avait pas l'intention d'intervenir dans un débat qui oppose actuellement les deux partis politiques montréalais.

Les cinq autres membres du caucus sont paradoxalement demeurés muets au cours de cette rencontre d'une heure avec la presse où ils promettaient pourtant, par le ministre Masse interposé, d'être davantage présents.

Il s'agit de Guy Ricard de Laval, Gilles Bernier de Beauce, J.P. Blackburn de Chicoutimi, C.E. Marin de Gaspé et de G. Desjardins de Témiscamingue.

Libre comme l'air

Association Pulmonaire du Québec

